



Courant solaire pour les ménages ruraux, Kenya

Données et chiffres clé

Activité de projet	Faire accéder les ménages ruraux dans 14 régions du Kenya au courant électrique solaire.
Site de projet	Kenya
Titulaire de projet	Agence d'électrification rurale du Kenya
Date de mise en exploitation	2021
Durée de projet	2021 à 2024
Volume de réduction d'émissions (en tonnes de CO ₂)	186'000 certificats SCF (part de la FCC : 21%)

Description du projet

Le projet a pour objectif de faire accéder les ménages ruraux dans 14 régions du Kenya au courant électrique grâce à la vente d'installations solaires domestiques.

Les recettes de la vente des certificats ont été utilisées pour fournir des prestations de garantie pour les installations solaires domestiques.

La «Carbon Initiative for Development» de la Banque mondiale (Ci-Dev), à laquelle participe la Fondation Centime Climatique, acquiert 186'000 certificats selon le « Standardised Crediting Framework » de la Banque Mondiale pour la réduction des émissions au cours de la période 2021 à 2024.

État d'avancement du projet (juillet 2025)

Le projet a été enregistré auprès de l'ONU en novembre 2019 sous le n° 10515 et pour le SCF par Kenya en 2025.

La pandémie du Covid-19 a retardé sa mise en œuvre, qui n'a débuté qu'en 2021. 194'000 installations solaires domestiques subventionnées par le programme ont été en service.

Titulaire du projet

L'Agence d'électrification rurale du Kenya (Rural Electrification Authority Kenya) a été créée en 2006 avec pour objectif d'accélérer le rythme de l'électrification rurale. Le Kenya s'est fixé pour objectif de faire accéder l'ensemble de sa population à l'électricité d'ici 2020.

Informations supplémentaires

Dr Marco Berg, Directeur
Tél: +41 (0)44 387 99 02